

Jour de séance 49

le mercredi 6 mai 2015

10 h

Prière.

Après les questions orales, le président de la Chambre rappelle aux parlementaires d'adresser leurs questions et réponses à la présidence et non aux autres parlementaires.

M. Savoie invoque le Règlement ; il soutient que l'hon. M. Boudreau devrait retirer le terme « double discours ». Le ministre obtempère.

M. Coon (Fredericton-Sud) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à moderniser la législation sur les forêts, à rétablir l'approvisionnement par les propriétaires de terrains boisés, à renoncer au plan d'aménagement forestier de 2014 et à appuyer le projet de loi 13. (Pétition 87.)

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Melanson :

27, *Loi sur les emprunts de 2015*.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M<sup>me</sup> Dubé, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 7 mai 2015, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motions 35 et 34.

M. Albert, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le jeudi 7 mai 2015, la deuxième lecture du projet de loi 27 sera appelée.

La séance est levée à 11 h 17.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

Réponses aux pétitions 69 et 71

(5 mai 2015).